

Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

Groupe de travail Feuille de route

Réunion du vendredi 3 mai 2019

SYNTHESE

Participants :

Jean-Paul CHOULANT	CFDT
Eudes de MOREL	Sgar
Pascal DUFOUR	U2P
Françoise DURAND	Medef
Philippe LAGRANGE	Direccte
Alexandre LEBARBEY	CGT
Denis LEBOUCHER	Région
Philippe SCELIN	CPME

Christelle VOLF (Région) et Luc CHEVALIER (Carif-Oref, secrétariat du Crefop) étaient également présents.

Chacun s'accorde sur la nécessité de définir une feuille de route qui ait une forte dimension politique pour la période 2020-2022 ; elle doit tenir compte des réformes et des plans mis en œuvre. Le Crefop apparaît à tous comme le lieu adéquat pour synthétiser les échanges et les points de vue.

La feuille de route pourra se définir autour de trois axes englobant de façon transversale les périmètres des thèmes de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de l'économie :

- 1- Adapter les nouveaux dispositifs à la réalité et aux besoins des territoires,
- 2- Mobiliser les ressources et les compétences au service du développement de l'emploi et de la sécurisation des parcours professionnels,
- 3- Renforcer l'efficacité des politiques conduites dans les territoires.

Pour réussir leur mise en œuvre et dans cette perspective, il est décidé **l'organisation d'un séminaire** pour fin 2019 qui aura pour objectif d'affiner les principales pistes de réflexion qui pourront ensuite être déclinées et développées en commissions. Le but est d'entraîner l'ensemble des acteurs autour d'une problématique normande

Afin de préparer ce séminaire, le bureau va préciser ces attentes d'ici fin juin et mobiliser les commissions actuelles qui devront travailler à alimenter les éléments de préparation au séminaire ; celui-ci devrait pouvoir être ouvert aux acteurs du Crefop, au sens large du terme.

Le contenu du séminaire devra tenir compte du fait que pour un fonctionnement opérationnel du Crefop, il ressort l'importance que chaque organisation ou structure soit au **même niveau d'information**.

En particulier au sein du bureau qui doit être un lieu de concertation autour d'une réflexion commune et favoriser les interactions en lieu et place de réflexions en fonction des appartenances.

Le Crefop est l'espace pour regarder comment les dispositifs se mettent en place et comprendre les évolutions, comprendre comment les nouveaux systèmes s'organisent.

Nombre de thèmes devront ainsi faire l'objet d'une vision commune, si ce n'est partagée :

- L'alternance, avec la recomposition de son paysage,
- La conférence des financeurs : donner à voir l'alternance,
- La mise en place des Opco,
- La mise en place du CPF de transition professionnelle,
- Celle du CEP côté salariés et son suivi,
- ...

Les commissions quant à elles ont pour fonction d'éclairer le bureau. Il faut probablement qu'elles soient plus actives et plus productives qu'elles ne le sont aujourd'hui.

En fonction des travaux de cette fin d'année et de ce que le séminaire mettra en avant, le périmètre et la composition des commissions pourront être réinterrogés, tout en veillant à conserver ce qui a bien fonctionné.

Il est rappelé la place centrale du **quadrupartisme**. Enjeu vis-à-vis des acteurs vers lesquels il s'agit de montrer que le Crefop est le lieu d'intégration des compétences autour des champs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de l'économie (en y incluant la question de la formation au sein des entreprises de moins de 50 salariés).

C'est le lieu pour analyser et croiser ces champs afin de comprendre les connexions qui existent entre eux.

Ce qui permet ensuite de dégager un diagnostic puis de tendre à une vision partagée, pour aboutir à une décision commune.

Il apparaît à tous que la dimension **communication** est essentielle pour faire connaître le Crefop aux acteurs concernés à l'extérieur de l'instance, elle doit montrer la valeur ajoutée à travailler ensemble. Le séminaire va y contribuer. D'autres modalités sont à créer telle que, par exemple, une lettre électronique, etc.

Il ressort des échanges - il est réaffirmé - que le bureau doit être le lieu qui donne la conduite à tenir pour le fonctionnement du Crefop.

Le bureau se réunit le **17 juin à 14h, en visio conférence, dans les locaux de la DIRECCTE (à Rouen : salon Normandie – à Hérouville-Saint-Clair : salle Buffière)** (en lieu et place du plénier repoussé à une date à trouver). Un travail préparatoire est à conduire en amont de cette réunion.

Un calendrier (bureau et GT feuille de route) est à établir au plus vite pour la fin d'année.